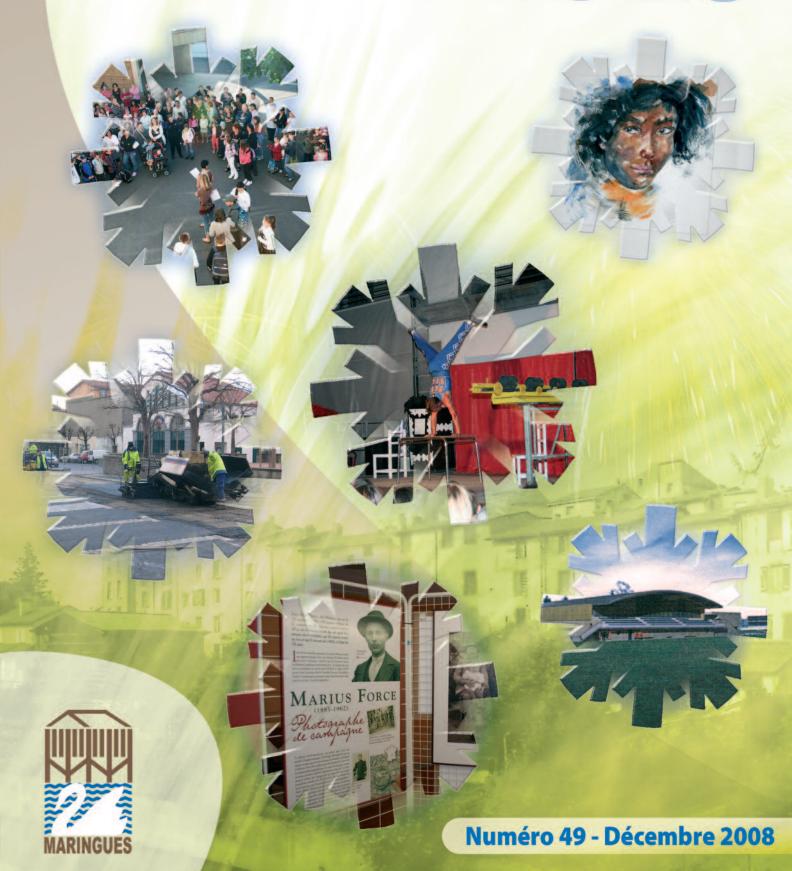
Bulletin d'information Municipal

MARINGUES



Flash infos

Informations diverses

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Depuis le 2 novembre dernier, la déchetterie est passée aux horaires d'hiver.

Du mardi au samedi inclus, elle est ouverte au public de : 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 45

Permanence de Bernard FAURE

Nous rappelons aux administrés que Bernard FAURE, Maire reçoit le jeudi, en Mairie, à partir de 17 heures 30.

Nous conseillons de prendre rendezvous auprès du secrétariat.

Calendrier des Foires

Les Rois 5 Janvier:

ler Lundi de Février 2 Février :

Les Brandons 2 Mars:

Les Rameaux 6 Avril: Quasimodo

20 Avril: Les Rogations 18 Mai :

Lundi de Pentecôte ler Juin:

La Saint-Jean 29 Juin :

Dernier Lundi de Juillet 27 Juillet:

1er Lundi de Septembre 9 Septembre:

I er Lundi d'Octobre 5 Octobre:

Lundi avant Toussaint 26 Octobre:

Dernier Lundi de Novembre 30 Novembre:

Lundi avant Noël 21 Décembre :

Révision des Listes Electorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes sont reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre inclus ; elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Ils doivent se présenter avec une preuve de la nationalité et de leur domicile ou résidence (quittance de loyer, d'eau, d'électricité...)

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009, doivent prendre contact avec la Mairie, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Réunions du Conseil Municipal En 2008

Mardi 15 janvier

leudi 21 février

Samedi 15 mars (Elections du

Maire et des Adjoints)

Mercredi 26 mars

Vendredi II avril

leudi 22 mai

Jeudi 26 juin

leudi 24 juillet

Lundi 29 septembre

leudi 30 octobre

Mardi 9 décembre

Plan Local d'Urbanisme

Révision simplifiée

Par délibération en date du 29 septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de prescrire une révision simplifiée du P.L.U., qui est en vigueur depuis le 15 janvier 2008.

Cette procédure a pour but d'apporter quelques modifications dans la rédaction du règlement d'urbanisme, qui pour certaines zones (UG particulièrement) est trop stricte et d'étendre de façon mineure la constructibilité de certaines parcelles.

Une enquête publique sera organisée ; ses dates ne sont pas fixées. Le moment venu, elles seront communiquées.

EDITO ...

A LA VITESSE SUPERIEURE

En ce début de mandat, les élus constatent, et surtout les Maires qu'il est de plus en plus difficile de jouer pleinement leur rôle dans l'organisation et le développement de leur collectivité.

De trés nombreux défis sont à relever ; ces défis prennent une acuité particulière, dans un contexte économique difficile et marqué par de nombreuses réformes qui auront une incidence certaine sur la gestion municipale (politique du logement - réforme sur l'école - problèmes environnementaux - disparition des services publics en milieu rural...)

Beaucoup de nos concitoyens ont perdu leur repère, s'interrogent sur leur avenir, ont des craintes pour leur emploi, dans cette société mondialisée où l'argent a pris la plus grande place en dictant sa loi.

Pourtant, la commune demeure la collectivité de base, de proximité, celle dont les citoyens se sentent le plus proche. Chacun peut s'y intégrer, s'y sentir protégé, se confier ou bien se dévouer pour les autres et aider cette communauté de femmes et d'hommes à trouver un équilibre harmonieux pour vivre ensemble.

Dans cette période morose, les élus ne doivent pas baisser les bras, mais au contraire redoubler d'effort pour tenter d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Je crois pouvoir dire que le Conseil Municipal, ainsi que le Conseil Communautaire de LBA(I) s'attachent à travailler dans ce sens, et dans l'intérêt général.

Depuis quelques mois, nous sommes passés à la vitesse supérieure pour définir et tracer le fil conducteur de la politique municipale des prochaines années. Je ne veux pas reprendre les actions et réalisations en cours, des informations vous ont déja été données ou le sont dans le bulletin.

Je souhaite simplement rappeler les axes et orientations qui vont déterminer et encadrer le développement futur de notre commune, au service de tous.

- Le P.L.U.⁽²⁾ document d'urbanisme définissant les zones à urbaniser dans le cadre d'une gestion bien maîtrisée de l'utilisation des sols.
- La Z.P.P.A.U.P.⁽³⁾ prescrivant une architecture de qualité afin de mieux respecter et sauvegarder notre patrimoine bâti et notre environnement, au point de dire Maringues est une ville-nature.
- Une étude d'aménagement communal en cours d'élaboration par le Cabinet d'architecture DESCOEUR, va être publiée prochainement. Elle a pour objectif d'établir un schéma général de mise en valeur du bourg et des villages en intégrant la problématique du développement durable avec l'aménagement de nouveaux espaces publics, avec des déplacements doux, la mise en place d'un éco quartier...

Vous le voyez, les projets sont nombreux. Beaucoup d'actions sont à l'étude. Cela est indispensable pour notre commune ; MARINGUES doit prendre toute la place qu'elle mérite et que ses habitants en soient fiers.

- (1) Communauté de Communes Limagnes Bords d'Allier
- (2) Plan Local d'Urbanisme
- (3) Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Bernard FAURE

Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra **vendredi 9 janvier 2009 à 19 heures -** Salle d'Honneur (Place de la Mairie).

Bernard FAURE, Maire, les Adjoints, et le Conseil Municipal, auront le plaisir d'accueillir les représentants des associations, des administrations, des établissements scolaires, ainsi que les Maringois et Maringoises.

La Fête Annuelle

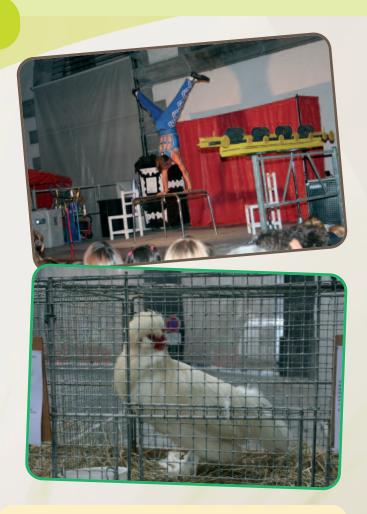
La fête annuelle qui anime la cité pendant trois jours se prépare quasiment toute l'année : recherche des animations, communication, démarches administratives, réunions.

Si les festivités sont programmées à partir du vendredi 20h30, en réalité la ville a commencé à s'animer le vendredi matin dès 7 heures avec les agents municipaux, les conseillers et surtout les volontaires des associations : plus de quarante personnes se sont affairées sur la Place de la Mairie pour monter les structures et mettre en place les diverses installations. C'était le premier moment de convivialité.

Le vendredi à 20h30, les enfants costumés accompagnés de leurs parents, d'une partie de la population maringoise, des pompiers et bien sûr des Enfants de la Limagne partaient de la tannerie du Pont de Morge pour une première étape à la maison de retraite l'Ombelle.

Là, pendant le concert des Enfants de la Limagne sous une pluie de papiers multicolores, un magnifique feu d'artifice lançait la fête.





Le défilé aux flambeaux repartait vers la grande halle pour un spectacle de cirque. Devant une salle comble et complètement conquise se sont enchaînés des numéros d'acrobatie, de clown, d'animaux dressés, de jonglerie etc.

Malgré un temps incertain, le samedi dès 5 heures les exposants pour le vide- greniers envahissaient le centre ville jusqu'à la place du foirail.

Les nombreux visiteurs ont pu également se rendre toute la journée sous la halle pour une très belle exposition d'animaux de basse cour.

L'association "Les Cyclotouristes Montferrandais" recevait encore cette année Jeannie Longo et son équipe qui préparaient les championnats du monde à Varèse.

C'était la neuvième édition du chrono de Maringues avec cette année 175 coureurs en individuel, 207 en équipes venant de 17 départements. Une soixantaine de bénévoles ont été nécessaires pour cette manifestation.

L'après-midi le quartier de la Place du Foirail s'animait avec :

- Le concours de pêche organisé par la Société de pêche qui récompensait la plus grosse prise sortie par un jeune maringois.
- La démonstration de boule lyonnaise
- La présentation et le travail des chiens de sauvetage sur la place du foirail et sur le plan d'eau.

Le froid et la pluie ont perturbé la soirée, mais ce sont quand même 380 convives qui ont dégusté la traditionnelle truffade.

Devant une salle comble, la troupe Odysséa présentait une rétrospective de grandes comédies musicales. Le large public fut séduit par la qualité du spectacle et le grand professionnalisme de la troupe et de l'équipe de techniciens. Ce spectacle fut spécialement monté pour la fête de Maringues.

Le dimanche à 9 heures la première équipe de 4 coureurs s'élançait sous un ciel incertain et brumeux. A I I h30, sur l'esplanade de la halle des sports, la municipalité offrait un apéritif concert avec l'harmonie "Les Enfants de la Limagne" à l'occasion de la remise des prix des courses cyclistes. Les représentants de l'association "Les Cyclistes Montferrandais" et le Maire de Maringues félicitaient et remerciaient pour sa gentillesse et sa simplicité Jeannie Longo.

A 15h30, derrière les "Cro-Magnon" des Cavaliers du bord d'Allier partaient quatorze chars pour présenter les grands moments de notre histoire à travers les rues de notre cité.

Les associations ont encore une fois rivalisé d'imagination pour présenter des chars très colorés et animés qui ont enchanté un public nombreux.

A 18h les chars faisaient un dernier tour sur la place

La Fête Annuelle





A 18h30, le Maire remettait les prix du concours des maisons fleuries qui récompensaient 25 concurrents.

A 22 heures ces trois jours de fête étaient clôturés par un magnifique feu d'artifice tiré au plan d'eau. Le public est resté ébahi devant plus de 2500 pièces qui embrasaient le ciel de boules multicolores, qui barraient l'horizon de gigantesques rideaux dorés, qui partaient dans tous les sens de radeaux sur l'eau en rythme avec des musiques.

Malgré un temps incertain, surtout le samedi, la fête de Maringues a été un succès surtout grâce aux associations qui ont participé activement à l'organisation et à l'animation ; elle a permis de réunir toutes les associations et les Maringoises et les Maringois.



ANATOLE FRANCE: La Rentrée ... La Rentrée ...



Groupe scolaire Anatole France

Cette année, ce sont plus de 270 élèves répartis dans 12 classes, de la Petite Section de Maternelle au CM2, qui ont fait leur rentrée le 2 septembre.

L'équipe éducative et la direction ont été renouvelées avec l'arrivée de huit enseignants.

Le RASED est maintenu avec deux enseignants spécialisés et une psychologue scolaire.

L'année 2008-2009 est marquée par le changement de l'organisation hebdomadaire du temps scolaire. Les élèves ont deux heures de cours de moins par semaine. Ces deux heures libérées pour une très grande majorité d'élèves permettront à ceux rencontrant des difficultés de bénéficier d'une Aide Individualisée avec un enseignant avant ou après le temps normal de classe.

De nombreux projets sont à l'étude :

Un voyage de 2 jours pour les élèves de Grande Section de Maternelle

Un voyage de 3 jours pour les élèves du CEI Des classes USEP (rencontres sportives)

Des rencontres défis-lecture au sein du Réseau d'Ecoles de Maringues pour les trois cycles Une rencontre CM2-6° au collège de Maringues, et d'autres initiatives plus ponctuelles.

L'école est aussi en contact avec la Médiathèque pour des actions communes.

Pour la semaine du goût, les élèves de l'école ont travaillé sur un fruit de saison : la pomme.

Cela a été l'occasion de travailler sur le développement du fruit, sur la lecture de recettes, sur la notion de mesure de masse, sur l'équilibre alimentaire et sur la réalisation de compotes (pomme cannelle, pomme banane, pomme vanille, pomme nature).

Des élèves se sont rendus sur le marché de Maringues le 13 octobre et l'association de parents a vendu les compotes.

L'équipe éducative remercie, au nom des enfants, la municipalité, l'association PRO PATRIA, l'association de parents ainsi que les parents volontaires, de l'aide qu'ils apportent au quotidien.

Calendrier des vacances scolaires

Toussaint

Du vendredi 24 octobre au jeudi 6 novembre **Noël**

Du vendredi 19 décembre au lundi 5 janvier **Hiver (zone A)**

Du vendredi 6 février au lundi 23 février

Printemps (zone A)

Du vendredi 3 avril au lundi 20 avril

Début des vacances d'été

Jeudi 2 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Pour les écoles, collèges et lycées, le vendredi 22 mai sera libéré. Les cours de cette journée ont été rattrapés par anticipation le mercredi 5 novembre 2008

La Rentrée en Petite et Moyenne Section s'est accompagnée de mobilier neuf

Le remplacement du mobilier existant, qui avait permis à de nombreuses générations de petits bouts de choux de faire leur premier apprentissage scolaire, était nécessaire.

En concertation avec l'enseignante de cette classe, des meubles de rangement, un chevalet, des chaises, un banc, une chauffeuse et un canapé ont été commandés.



Semaine du Goût





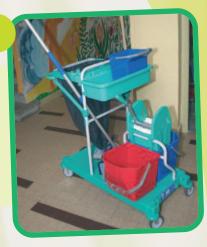
Les élèves sur marché le 13/10/08

De nouveaux matériels pour l'entretien de l'école

Après une formation en juin à l'utilisation des produits de nettoyage spécifiques à l'entretien de locaux scolaires, le point a été fait sur le matériel.

En plus du matériel à remplacer, le nombre d'employées ayant augmenté ces dernières années, des nouveaux chariots et un aspirateur ont été commandés.

Ces chariots de nettoyage combinent tous les accessoires nécessaires pour éviter les déplacements inutiles.



Un univers de films pour enfants au restaurant scolaire



Les repas des enfants qui mangent au restaurant scolaire sont animés par des affiches de films collées sur les murs.

Ces affiches illustrent le monde des dessins animés et des films d'animation.



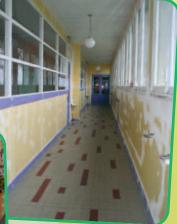
Les Travaux

Fin juillet le couloir du premier étage a subi un coup de neuf, et pendant les grandes vacances, une salle de classe a été entièrement refaite tout ceci réalisé par les employés des services techniques.

Actuellement la réfection du grand couloir du primaire est commencée.







Restos du cœur, Don du sang, SIAD, Repas à domicile

Don du Sang

Bilan de l'année 2008



Collecte du 24 Juillet : 43 personnes se sont présentées dont 3 nouveaux donneurs Collecte du 03 octobre : 51 personnes se sont présentées dont 1 nouveau donneur

Calendrier 2009 : Vendredi 3 juillet de 8 heures 30 à 11 heures Jeudi 24 septembre de 17 heures à 19 heures 30

Salle Annexe - Place de la Mairie

L'Association des donneurs de sang bénévoles du secteur de Maringues et ses environs, s'est réunie le 12 septembre pour valider « Le guide du partenariat Auvergne-Loire ».

Ce guide a été élaboré par l'Etablissement Français du Sang et retrace le déroulement d'une collecte de l'arrivée du donneur jusqu'à son départ, dans les meilleures conditions possible d'accueil, d'hygiène...

La Directrice Adjointe de l'EFS Auvergne-Loire, ainsi que la présidente de l'association locale, Madame Yvonne FERRIER ont procédé à la signature de ce document le 18 septembre, à Crevant-Laveine, lors de la collecte de sang.

L'escale Infos-Parents





ALLO ECOUTE PARENTS

Je n'arrive plus à faire face aux colères de mon jeune enfant
Mon fils ne travaille plus à l'école
Ma fille de 14 ans veut sortir le samedi soir
Nous venons d'avoir un bébé et nous n'avons plus de temps pour nous
Mon mari et moi nous avons du mal à nous mettre d'accord sur l'éducation de nos enfants....

Une Conseillère familiale et conjugale est à votre écoute...

04 73 26 47 95 Lundi 14 h - 17 h













Repas à domicile

Tarifs pour 2009:

6 € 40 : Entrée - Viande - Légumes7 € 30 : Entrée - Viande - Légumes

+ I complément pour le soir

Les repas sont élaborés à la Maison de Retraite "l'Ombelle" et sont servis chauds. Les demandes doivent être adressées à la Mairie.



Le S.I.A.D.

Ils proposent différents services pour vous permettre de rester chez vous, grâce à l'intervention de professionnels du maintien à domicile.

Pour tout renseignement, une permanence du SIAD se tient en Mairie : le Lundi matin de 10 Heures à 12 Heures.

Vous pouvez également téléphoner au 04.73.73.18.86 Une équipe de professionnels se tient à votre disposition et sera à votre écoute.

Communiqué de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Une femme tous les 2,50 jours est victime de son compagnon ou son ex-compagnon. Psychologiquement, verbale ou physique, la violence isole - Parlez-en

Connectez-vous au site entièrement dédié à toutes formes de violences :

"http://www.stop.violences-femmes.gouv.fr" http://www.stop.violences-femmes.gouv.fr ou appelez le 3919

« Ne laissez pas la violence s'installer. Réagissez »

Communauté de Communes

Limagne Bords d'Allier









Depuis la rentrée l'équipe d'animation accueille les enfants de 4 à 12 ans tous les mercredis (hors vacances scolaires), à l'école publique Anatole France. Diverses activités et sorties sont proposées : théâtre à Clermont, Ferme du Pré Fleuri le 1er octobre à Sermentizon réunissant 12 enfants.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie.

Relais Parents-Assistantes Maternelles

Ce service est un lieu d'information, d'échange et d'orientation. En effet, le relais utilise comme référence la convention collective nationale des assistantes maternelles. Quand la demande des familles dépasse le cadre de cette dernière, elles sont orientées vers les services les plus appropriés (Pajemploi, direction du travail).

Claudine BUISSON (directrice du RAM), tient une permanence tous les jeudis de 13h00 à 16h30 au siège de la Communauté et anime des ateliers enfants le mardi et mercredi matin (4 place de la mairie).







Cette 6ème édition a réuni 34 artistes en tout genre, avec la participation d'Isabelle FENAUX RICHARD, graveur sur pierre et calligraphe, ainsi que deux artistes Lilian LEYRIT et Rémy DROUARD qui ont réalisé une démonstration de l'art du tag et du graffiti.

Pays Vichy Auvergne

Lors du conseil du 2 septembre les conseillers communautaires ont reçu Nicole EYMARD (Présidente), Stéphane ZAPATA (Directeur), Eric SICARD (Président du conseil de développement) et Jean Denis FAURE (Chargé de mission patrimoine), ces derniers ont exposé le fonctionnement du Pays ainsi que les contrats et programmes engagés.



Schéma de développement Eolien

Un groupe de travail et de suivi éolien a été créé, il est composé de 10 membres soit deux élus par Communautés de communes :Limagne Bords d'Allier, Coteaux de Randan, Nord Limagne, Limagne d'Ennezat et Riom Communauté. Dominique BUSSON, maire de Saint André le Coq et vice-président de Limagne Bords d'Allier, en assume la présidence.

La réalisation de l'étude a été confiée à deux consultants : Michèle KERGUIDUFF du bureau d'études GINGER, chargée de mener les études techniques et Jacques QUANTIN du cabinet CONFLUENCES, qui a la responsabilité d'animer une démarche de concertation avec les acteurs territoriaux et les services de l'Etat. Une réunion s'est tenue le 10 septembre 2008 à Saint André le Coq afin d'informer les élus et les conseillers communautaires des 5 communautés de communes.



De plus, un comité de pilotage a été mis en place, il est constitué d'élus, d'associations, de services de l'Etat, de personnes ressources et des bureaux d'études. La population a été informée des résultats des études grâce à deux réunions publiques, la première a eu lieu le ler octobre 2008 à Saint André le Coq et la seconde le 2 octobre 2008 à Riom.

Pour améliorer la diffusion de l'information, un dossier sur l'éolien a été mis en place sur le site Internet de la communauté de communes Limagne Bords d'Allier.

9

Fenêtre ouverte sur la MÉDIATHÈQUE

Lire c'est partir vers de nouveaux horizons. De page en page c'est le rêve, le savoir, l'imaginaire, la découverte des autres. Les mots nous entraînent vers un espace de liberté où chacun peut combler son besoin d'évasion.

Votre médiathèque vous offre cet havre de connaissances et vous permet d'accéder à de nombreux ouvrages.

Des classiques aux récents prix littéraires, du roman au polar, de la science fiction au documentaire, vous avez un grand choix pour satisfaire votre plaisir de lire.

Des nouveautés viennent régulièrement enrichir notre fonds de livres pour adultes et également celui destiné aux enfants.

Pendant les heures d'ouverture, une équipe compétente est à votre service, pour vous renseigner et vous aider dans vos recherches. Elle reste à votre écoute pour toutes suggestions concernant la sélection des livres.



Des animations variées ont jalonné ces six derniers mois :

Le 3 juillet 2008:

Résultats et remise des prix pour les concours

« Dessine un des personnages des contes de Charles Perrault » ouvert aux enfants :

Les gagnants:

Pour la catégorie des moins de 7 ans :

- Ier prix : Jules LEVY

- 2^{ème} prix: Roxane MALZIEU

Pour les 7/8 ans :

- Ier prix: Marc-Henri BITEAU - 2ème prix : Judith LACHAL

Pour les 10/11ans:

- I er prix Sandy BOULLIER

- 2ème prix: Laurie BISANTI

et « Création d'un conte pour enfants » ouvert aux adultes :

Les gagnants:

- Ier prix Christine DARENNE

- 2^{ème} prix: Aurore MALAQUI

- 3^{ème} prix : Anne-Marie GERZAT

Hors Catégorie : Julie PILAT

Tous les gagnants ont été récompensés par des livres et tous les participants par un chèque lire offert par « les Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt »

Le 17 septembre 2008 :

Dédicace de l'auteur Jean-Paul FONTANON - notamment son dernier recueil de nouvelles « Occurrences »



A la salle de projection :

Le 9 octobre 2008:

Projection /débat du film de Christian BOUCHARDY « La rivière de ma ville » avec le CPIE (Centre permanent d'Initiatives pour l'environnement) sur le thème du respect de l'eau et du milieu aquatique.



Le 17 octobre 2008:

Conférence / diaporama sur les vieux métiers animé par Gisèle GASTON de l'association « Une mémoire pour l'avenir ».

Pour connaître le programme et assister aux animations, vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la Médiathèque.



A l'espace jeunesse :



Dernière quinzaine de juin : Exposition d'objets en terre réalisés par les élèves de l'école Anatole France.

L'heure du conte avec Irma Quinet viendra chaque mois avec un thème nouveau.

Ce 22 octobre « les sorcières » étaient de sortie .



A l'espace adulte :

DU ler OCTOBRE 2008 AU 28 MARS 2009 :

avec l'Association des Bibliothèques du Livradois Forez 5ème édition du prix littéraire « CLASSE POLAR »

- le thème de cette année : le polar francophone
- le principe : lire 5 romans policiers et les classer par ordre de préférence pour les 3 premiers.

Liste des romans à lire :

HECATOMBE LES BAINS d'Alain WAGNEUR, PETITS ARRANGEMENTS AVEC L'INFAME de Patricia PARRY, MAT A MORT d'Hervé SARD, MARSEILLE SUR MAIRE de Serge-Yves RUQUET,

LA REMONTEE DE LA CIVELLE d'Alain VINCE

Ces ouvrages sont à votre disposition à la Médiathèque - Bonne lecture et que le meilleur gagne!

A la salle d'exposition (au sous sol de la Médiathèque):

Une galerie d'art à la portée de tous.

Au fil des années, notre salle d'expositions a acquis une très bonne réputation dans le monde artistique. Beaucoup d'artistes sont enchantés d'exposer dans ce lieu et souvent ils trouvent que leurs œuvres sont mises en valeur dans cette magnifique salle voûtée.

Toutes les 3 semaines :

un artiste différent, des œuvres différentes : peintures, sculptures, photos ...

Chacun peut trouver son « bonheur », le partager et le commenter avec l'exposant qui vient à la rencontre du public maringois.











П

Prix de la ville de Maringues

Les 25-26 et 27 Octobre 2008 , « LA BOITE A COULEURS » l'atelier d'art de l'association PRO PATRIA a organisé son $14^{\rm ème}$ Salon d'Automne dans la salle d'Honneur de la Mairie.

Entre peintures, sculptures et photos, plus de 200 œuvres - soit 50 artistes - étaient exposées au regard d'un public nombreux. Isabelle FENAUX-RICHARD l'invitée d'honneur de ce salon avait mis en avant ses sculptures et gravures sur pierre de Volvic : travail original aux calligraphies mystérieuses.

Jean-Paul DAUGE

Pour l'occasion, un jury était constitué par la commission « Affaires Culturelles » pour décerner le 7^{ème} Prix de la Ville de Maringues.

Huit membres le composaient sous la présidence de Monique BESSON :

3 personnes de la commission et 5 personnes qualifiées.

Mesdames : Yolande BURETTE, Jocelyne LOUBAT, Elisabeth MARTINEZ, Anne-Lise ROUX, Cécile SAURET.

Messieurs: Philippe MONTLOUP, Yves RAILLERE, Lionel SAUZADE.



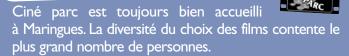
Ce jury est passé le vendredi soir 24 octobre pour évaluer et noter les œuvres. Seules les peintures étaient concernées et toutes les techniques étaient représentées.

Bien entendu, les œuvres exposées des membres du jury ne participaient pas au prix.

D'un vote unanime le **7**^{ème} **Prix de la ville de Maringues**, avec une note de **18,13**, a été attribué à l'aquarelle :

« L'allier après la crue » de JEAN PAUL DAUGE de LUZILLAT Du même peintre « J.O. 2008 - Pékin » obtenait la seconde place avec 16,50.

CINE PARC



Dates des projections pour 2009 :

Séances à 20 h 30 :

Mardi 13 janvier Mardi 22 septembre
Mardi 3 février Mardi 13 octobre
Mardi 24 février Mardi 3 novembre
Mardi 17 mars Mardi 24 novembre
Mardi 7 avril Mardi 15 décembre
Mardi 28 avril

Séances à 21 heures :

Mardi 19 mai Mardi 21 juillet Mardi 9 juin Mardi 11 août Mardi 30 juin

Pendant les vacances scolaires, un film pour enfants est programmé à 15 heures.

Pour chaque séance, un programme est à votre disposition à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque.

TARIFS 2009:

5 euros pour les adultes

3 euros pour les enfants de moins de 13 ans et les chômeurs 38 euros la carte de 10 séances.

Tanneries

Dans le cadre de la réflexion sur l'apport des anciennes Tanneries de Maringues au développement local, un groupe d'élèves ingénieurs de l'ENITA de Clermont-Ferrand, spécialisés en ingénierie du développement territorial, accomplira une étude de 3 semaines en février-mars 2009.

Ils compléteront les éléments de diagnostic, mèneront une enquête auprès des habitants de Maringues, réaliseront des panneaux pour la muséographie, définiront des pistes d'action stratégique pour que la commune, propriétaire de ce patrimoine remarquable, développe avec ses partenaires (communauté de communes, Agence locale de tourisme de Riom, Association de sauvegarde des Tanneries...) les potentialités du site.

Merci de leur réserver un bon accueil lors de leur enquête.

ECHOS DE L'OMBELLE

Projet de construction d'un nouveau bâtiment

Un nouveau bâtiment va être construit à l'Ombelle pour améliorer la prise en charge des personnes âgées les plus dépendantes notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer en phase très avancée.

Ce bâtiment situé entre le kiosque à musique et la MAPAD comprendra un rez de jardin et deux étages pouvant héberger 24 résidents. Le rez de jardin sera aménagé en type « cantou » avec une véranda et un jardin sécurisé pour les personnes déambulantes. Toutes les chambres donneront sur l'extérieur. Le rez de chaussée sera réservé aux personnes les plus dépendantes avec du mobilier et du matériel adaptés. L'étage sera constitué d'une grande salle modulable et panoramique.

Le coût prévisionnel de cette opération de construction s'élève à 3 200 000 € matériel et mobilier compris. Le financement sera constitué de subventions du Conseil Général, de la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA), les caisses de retraite seront sollicitées, d'un prêt locatif social (PLS) qui permet d'obtenir une TVA à 5.5% pour l'ensemble des travaux et d'un prêt complémentaire type « PHARE ».

Le surcoût sur le prix de journée sera compensé en grande partie par la possibilité pour les résidents de bénéficier de l'allocation personnalisée au logement (APL) au lieu de l'allocation logement moins importante.

De plus, une opération complémentaire incluse dans le projet de travaux permettra de restaurer les chambres du bâtiment vert construit au début des années 80.

Vacances de Résidents en bord de mer



Des résidents encadrés par des agents de l'établissement sont partis une semaine au bord de la mer à Agde dans un village de vacances début octobre.

Une animation différente chaque jour leur a été proposée (ballade en mer, visite de l'aquarium, dégustation de moules et d'huîtres, de muscat ...).



Exposition de photos anciennes lors de la semaine bleue

Lors de la semaine bleue, semaine nationale de sensibilisation à la vie des personnes âgées, une exposition de photos anciennes réalisées par Marius Force «photographe de campagne» et prêtée gracieusement par le Conseil Général a été installée dans la salle des fêtes de l'Ombelle. Elle retrace les moments importants de la vie des gens du Livradois-Forez au début du $20^{\rm eme}$ siècle (naissances, mariages, départs au service militaire ...). De nombreux résidents ainsi que leurs familles ont pu se remémorer cette période si particulière intercalée entre les deux guerres.



Projets, Travaux, Chantiers en cours

Réseau d'eau potable

D'importants travaux ont été réalisés par la SEMERAP, de Juillet à Novembre, en centre ville.

Plusieurs rues et places ont été touchées (Boulevard et rue du Chéry – Place de la Dîme) ;l'opération a consisté au renforcement du réseau d'eau potable. Il s'agissait de remplacer les conduites anciennes, devenues vétustes et de reprendre les branchements particuliers.

Le chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions et les agents de la SEMERAP ont pris toutes leurs dispositions afin de limiter les nuisances chez les particuliers.

Nous avons profité de cette intervention pour remplacer deux poteaux incendie (rue du Chéry et Bd du Chéry).

Ces travaux ont été financés entièrement par le SIAEP de Basse Limagne (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).

Dès leur achèvement, la réfection des trottoirs et de la chaussée a été effectuée, par l'entreprise EUROVIA, dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.



Collecteur d'assainissement - route de Thiers : Suite aux intempéries de Mai-Juin, un glissement de terrain important a détruit une partie du collecteur d'assainissement longeant la Morge en amont de la station d'épuration, côté dépôt du service de l'équipement Route de Thiers. Etant donné les difficultés d'accès et l'urgence de la réparation, SEMERAP en accord avec les élus de la commune, a contacté l'entreprise SPL de Beauregard-Vendon spécialisée dans les travaux hydrauliques. La réparation de la conduite et la remise en état du talus s'est faite en quelques jours. Le coût de l'intervention s'élève à 33.751 € H.T.Après concertation la facture a été réglée par les trois partenaires à raison d'un tiers chacun (Commune - SEMERAP - Conseil Général).

Les pluies importantes de fin de printemps ont créé quelques désagréments. Des travaux pour la récupération de l'eau ont été effectués par l'équipement Route de Puy-Guillaume, un aqueduc a été posé pour rejoindre le fossé qui se déverse dans la Morge – Route de Montgacon après la Rue des Récollets, le fossé a été relié à l'égout, ces travaux ont été réalisés par les agents techniques.

Les orages du mois de Juillet ont laissé leurs empreintes sur le bourg de la commune. Le matériel informatique de la médiathèque ainsi que l'installation téléphonique de la mairie ont subi des dégâts importants qui ont nécessité le remplacement total du parc informatique de la médiathèque. La programmation des chaudières de la salle annexe et de la Médiathèque ont également subi des désagréments.





Réparation du clocher de notre église - Il est vrai que ceux qui ont l'habitude d'écouter sonner les cloches n'y prêtent plus attention, mais lorsqu'elles s'arrêtent se sont les premiers à réagir. Fin d'année 2007, nous sommes prévenus que les cloches sont en panne. La commune a un contrat de maintenance avec les établissements Baudet. Après expertise, nous avons eu un devis pour la main d'œuvre et les pièces à changer sur 3 cloches de différents volumes et dont l'accessibilité est difficile, la plus grosse pèse la bagatelle de 1400 kg. Le montant total des réparations s'est élevé à 5.500 € H.T.

Projets, Travaux, Chantiers en cours

Aménagement en centre ville

Les travaux de la place Michel de l'Hospital sont maintenant achevés. La pose de pavés pour délimiter les places de stationnement ainsi que les jardinières reliées par des escaliers ont été l'œuvre de l'équipe de maçonnerie. Le revêtement de la chaussée en enrobé a été fait par l'entreprise EUROVIA.

Les plantations d'automne sont en cours ; des pensées, environ un millier, viennent agrémenter les parterres et jardinières de notre commune. Espérons que ces petites fleurs garderont bien leur place ! Une commande d'arbres et d'arbustes vient d'être réalisée pour les jardinières nouvellement bâties.





La commune a agrandi son parc locatif de 3 logements : I T2 et I T4 au n° 24Bis Boulevard du Chéry et I T3 à Vensat (en lieu et place du gîte rural). Une grande partie de la réfection de ces logements a été faite par les agents des services techniques.



Les agents municipaux ont procédé à la réfection totale des trottoirs au départ de la place des récollets en direction de la route de Vichy. A cette occasion toutes les entrées des propriétés ont été faites en béton ; de plus, et dans le but de récupérer les eaux pluviales, les agents ont posé un tuyau PVC surmonté de 2 grilles avaloirs Place Gilbert Agier.



Des panneaux de signalisation ont été posés et concernent :

Limitation à 50 km/h Route de Thiers

Rue de la Boule, une interdiction de stationner

De plus, un panneau indicateur « La Rouère » a été mis en place au lieu-dit « Les Goslards ».

Enfin, les plaques des rues du « Champ Raynaud » et de la « Croix du Fût », ainsi que les numérotations des habitations ont été apposées récemment.

Un bloc sanitaire supplémentaire avec vestiaire vient d'être mis en service à la Salle d'Honneur.

Contrôle des extincteurs, la commune de Maringues compte au total 65 extincteurs pour la sécurité dans les bâtiments et les camions. La réglementation prévoit un contrôle annuel de chaque élément et la durée de vie maximum de 15 ans, qu'ils soient utilisés ou pas. Pour l'année 2008, la facture s'est élevée à 1.048,89 € TTC avec 6 remplacements.

Les coffrets en plastique de prises électriques pour le marché souvent vandalisés demandaient une étude pour la sécurité. Un devis pour le remplacement de ces coffrets par des bornes métalliques nous a été fourni, il était de l'ordre de 2.000 € la borne. Nous avons décidé de faire fabriquer par les services techniques une enveloppe métallique posée sur chaque coffret pour un prix beaucoup moins onéreux.

Projets, Travaux, Chantiers en cours

Programme d'assainissement

Rue du Pont d'Andou

L'appel d'offres a été lancé fin septembre et les plis ont été ouverts le 27 octobre.

Parmi les nombreuses propositions, c'est l'entreprise SADE qui a été retenue pour un montant de 56.928,00 € H.T., l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse (en dessous de l'estimation prévisionnelle).

Le chantier devrait commencer d'ici quelques semaines, le délai d'exécution est relativement court : 2 mois et demi environ.

En début d'année 2009, le quartier sera équipé d'un collecteur d'eaux usées et d'une conduite de refoulement.

Cette opération est accompagnée financièrement par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

Pendant la durée du chantier, la circulation sera quelque peu perturbée, les riverains seront avisés le moment venu.



Village de Pont-Picot

Le bureau EGIS Eau, à qui la maîtrise d'œuvre a été confiée, élabore le projet. Ce dernier a pris quelque peu de retard en raison de certains éléments techniques qui ont dû être tranchés par l'ensemble des partenaires lors d'une rencontre en Mairie à la mi-novembre.

Les représentants du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Semerap ont engagé une réflexion d'ensemble sur le dossier. Plusieurs points ont été évoqués : la construction éventuelle d'une unité de traitement, son implantation qui pose problème en raison d'une zone inondable relativement importante à Pont-Picot.

Tous ces points doivent être étudiés, tranchés et seront ensuite validés par le maître d'ouvrage et les collectivités et organismes apportant leur concours financier

Logements sociaux : Projet Rue Gabriel Boudet

Lors du précédent bulletin, l'opération prévue en partenariat avec l'OPHIS du Puy-de-Dôme, avait été présentée sommairement.

Le dossier est en cours de constitution.

Le choix du maître d'œuvre a eu lieu conjointement avec l'OPHIS.

Monsieur ALVES, architecte a été retenu (5 rue de Billom à CLERMONT-FERRAND).

Une première séance de travail s'est tenue début septembre au cours de laquelle s'est engagée une réflexion sur le programme d'aménagement. Elle a été suivie d'une visite des lieux.

Les premières esquisses seront présentées par l'architecte d'ici quelques semaines.

Il sera alors décidé de façon définitive le nombre et le type de logements à réaliser.

Cette opération a pour objectif de répondre à la demande toujours croissante en logements, mais aussi de revitaliser le quartier.

La phase opérationnelle devrait débuter fin 2009 (après l'obtention des crédits d'Etat pour le logement social).

La commune va accompagner l'OPHIS dans ce projet, en prenant en charge les travaux de voirie, et de réseaux, ainsi que l'acquisition de l'immeuble.

Dans ce cadre, l'Etat lui a accordé une subvention de 76.000 € (au titre de la Dotation Globale d'Equipement).

Construction

de l'équipement sportif et associatif

Les travaux vont débuter d'ici quelques semaines

L'année aura été quasiment consacrée en totalité à la constitution du dossier : demande de permis de construire - Elaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) - Demande de subvention auprès des collectivités départementale et régionale...

L'appel d'offres a été lancé en Novembre et il est prévu d'ouvrir les plis dans les prochains jours.

Lors de la prochaine édition nous serons en mesure de publier les résultats et la liste des entreprises attributaires.

Les principales caractéristiques de la consultation sont les suivantes :

Pas de fondations spéciales (la nature du sol ne le nécessite pas)

- Charpente : Lamellé collé
- Bardage extérieur : Mélèze non lazuré
- Couverture :
 Bac acier cintré

• Lot VRD :

Réalisé par la commune en régie directe

- Menuiseries extérieures :
 Matériau alu Vitrage feuilleté
- Menuiseries intérieures : Bois
- Vestiaires : Bancs béton
- Sol de l'aire de jeux : Résine
- Descentes pour eaux pluviales : Acier
- Chauffage : Géothermie
- Production d'eau chaude : Electrique

<u>L'estimation prévisionnelle de l'opération a été</u> <u>chiffrée comme suit :</u>

Travaux : 2.072.700 € HT **Honoraires** : 177.480 € HT

(équipe d'ingénierie et bureaux de contrôle)

Divers: 249.820 € HT

(Branchements - VRD - Mobilier - Assurance

Dommage ouvrage - Tirage...)

Soit au total : 2.500.000 € H.T.

C'est sur cette base que les demandes de subvention ont été déposées auprès des instances départementale et régionale.

A ce jour, les dossiers sont en instruction et seront présentés aux assemblées délibérantes d'ici peu.

Nous avons de bonnes assurances que ces derniers aboutissent favorablement.

Cette opération va probablement bénéficier d'aides importantes.



Les principales associations utilisatrices (Union Sportive Maringoise et Tennis Club Maringois) vont également, par le biais de leurs instances fédérales accompagner financièrement cet équipement.

Ce projet dont l'envergure dépasse largement les limites du territoire communal, va rayonner sur l'ensemble des habitants de la communauté de communes Limagne Bords

d'Allier dont bon nombre pratique déjà une discipline sportive à Maringues.

L'intérêt commun du projet étant unanimement reconnu par les élus communautaires, ces derniers ont pris la décision de verser, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, un fonds de concours à la commune à hauteur de 10 % du montant HT et plafonné à 250.000 €.



Complexe sportif





Un deuxième terrain de foot, une deuxième salle multi-activités, une maison des associations, à l'époque certains ont pensé que cela était inutile.

Lorsque l'on voit le nombre de personnes qui utilisent l'ensemble du complexe, sportifs ou tout autre personne du monde associatif, on comprend que cela n'était pas du superflu mais vraiment un besoin.

Comme chaque année à cette époque, le planning des salles a été recalé pour toute la saison à venir. Le bon esprit des utilisateurs, scolaires et associations, a permis, encore une fois, un rapide consensus pour définir les créneaux dont chacun a besoin.

Un règlement d'utilisation des salles de sports est aussi nécessaire. Un dépoussiérage s'imposait, ce document datant de 1985, lors de la mise en service de la salle omnisports, a été remis à jour et va être mis à la disposition des utilisateurs.

Les élus sont satisfaits du respect global de ce règlement de la part des utilisateurs en constatant le bon état de ces équipements (23 années de service pour la halle de sports).

Toutefois la commission des sports réfléchira dans les semaines à venir aux nécessaires aménagements qui découlent de l'évolution des structures et de leur utilisation, ainsi que celle de l'environnement.

Bien sûr tout cela représente un entretien important, des travaux plus ou moins lourds sont faits régulièrement (peinture, chauffe-eau, chaudière, grillage des courts de tennis).

Des travaux beaucoup plus conséquents ont été faits comme l'installation d'un éclairage sur le terrain de football qui fut l'objet de maintes démarches afin que cette dernière puisse répondre autant aux vœux du Conseil Municipal qu'aux exigences techniques nécessaires et obligatoires pour l'obtention par la Fédération Française de Football d'une homologation.

Ainsi, dés le 25 mai 2003 où fut étudiée au sein du Conseil Municipal, avec les représentants du SIEG (Syndicat Intercommunal Electricité Gaz) la mise en place d'un éclairage sur le terrain de sport, jusqu'au 6 novembre 2008, date à laquelle s'obtint l'homologation par la FFF de l'installation en question, après l'adjonction d'un quatrième projecteur sur chaque mât, permettant ainsi à la FFF d'établir la certification souhaitée, débats et concertations présidèrent à la pleine réussite de ce projet.

Plusieurs relevés furent nécessaires pour atteindre cet objectif, le premier d'entre eux (170 Lux) fut effectué le 28 juillet 2004 par le District de foot en la personne de Mr. SAVIGNAT, Président de la commission des terrains FFF. Les 10 juin 2006 et 1^{er} février 2008 les relevés s'établissaient respectivement à 150 et 136 Lux.



Des terrains de foot très sollicités du fait du nombre important de licenciés au club de foot.

Quinze équipes s'entraînent plusieurs fois par semaine sur un des deux terrains, le second étant réservé aux matchs tous les week-end.

Afin d'éviter de trop les endommager, l'USM doit utiliser le plus souvent possible le terrain en stabilisé pour les entraînements.

Une commission a été créée avec des membres du foot et la commission sports pour juger des travaux à effectuer (sablage, engrais....).

Bonne Retraite

Dernièrement, deux agents des services techniques ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Paul GUERIN et Jean MASSIS, après de nombreuses années passées au service de la commune, ont cessé leurs fonctions.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée en présence des membres du Conseil Municipal, de leurs familles et amis, de leurs collègues.

Bernard FAURE retraça leur carrière, et leur adressa tous ses remerciements pour leur professionnalisme et leur motivation.

La soirée se clôtura par un vin d'honneur et la remise de souvenirs et cadeaux.

Paul GUERIN

Entré dans la Fonction Publique Territoriale, à la ville de Maringues, le 1 er Juin 1977, il fut titularisé en Juin 1979. Recruté conducteur auto Poids Lourds, les principales tâches qui lui ont été confiées durant sa carrière, tournent autour de l'entretien des véhicules (camion tracteurs...) et de la voirie communale (broyage débroussaillage des chemins...).

Paul GUERIN a toujours fait preuve de compétences, et de qualités techniques certaines.



Jean MASSIS

Recruté à la commune en Avril 1991 en qualité de plombier zingueur, il fut titularisé en 1993.

Jean MASSIS a pu bénéficier d'une retraite dans le cadre des carrières longues ; il a commencé à cotiser dès l'âge de 16 ans.

Compte tenu de sa qualification, il a été affecté plus particulièrement à l'entretien des bâtiments (travaux de plomberie...sanitaires), et la surveillance des chaudières. Parallèlement avec sa carrière de fonctionnaire territorial, Jean MASSIS a passé de très longues années dans le corps des sapeurs-pompiers (jusqu'en octobre 2004).

Jean MASSIS a été un agent sérieux, compétent et avec du caractère.

Le concours des Maisons Fleuries

Cette année ce sont 25 maringois qui ont participé au concours des maisons fleuries

(II dans la catégorie des balcons et I4 dans la catégorie des jardins).

Le jury composé de Chantal FAURE, Suzanne VELLA, Myriam LEYCRIT, Robert DUMAS-DE-VAULX, Robert CLAUD, Carle PENARANDA, Serge FRAISSE et Laurent LEBON a fait trois visites et a noté les participants suivant 8 critères.

Cette année encore, les concurrents ont fait de gros efforts pour décorer leurs jardins et balcons.

Les trois premiers dans la catégorie des balcons fleuris :

M^{me} BONNEAUD Martine, II rue du Chéry

M^{me} TIXIER Yvette 15 Bd Bergougnoux

M^{me} HENAULT Raymonde 4 Bd Bergougnoux

Les trois premiers dans la catégorie des jardins fleuris :

M^{me} CHOSSON Jacqueline 16 bis rue de l'Enfer

Mme MARSAUD Huguette à Vensat

Mme GAGNEVIN Yvette à Vensat

La remise des prix s'est déroulée au cours de la fête annuelle, après le défilé des chars.

Le Maire a vivement remercié les 25 concurrents qui participent à l'embellissement de nos quartiers, de notre cité et des villages



Des bons gestes pour l'environnement

Vous êtes maintenant adeptes du tri à domicile!

L'année 2007 a été plutôt fructueuse en matière de tri sur notre commune. En effet le poids des emballages recyclables collectés dans les bacs à couvercle jaune de notre commune, en 2007, a augmenté de 36 % par rapport à l'année 2006. Ce résultat encourageant signifie que les consignes de tri sont maintenant assimilées et que le recyclage s'est instauré dans votre quotidien.

Grâce à chacun d'entre vous, ce sont autant de déchets qui n'iront pas en Centre d'Enfouissement Technique et qui pourront connaître une deuxième vie...

Bravo à chaque habitant et merci pour ce geste citoyen qui fait du bien à l'Environnement.

Le recyclage, un bel avenir pour nos enfants...

La collecte sélective a été mise en place dans chaque commune adhérente au SBA. Au-delà du strict respect de la règlementation, les usagers ont compris l'importance du tri dans leur vie de tous les jours.

En pratiquant le tri, chaque foyer allège considérablement le poids de ses ordures ménagères.

Quand on sait que notre production de déchets ne cesse d'augmenter, trier devient primordial !

Chaque emballage recyclé permettra en effet la fabrication de nouveaux objets et entraînera une économie de matières premières. C'est la Nature qui va nous dire merci !

Attention aux erreurs de tri!

Toutefois, nous ne devons pas relâcher nos efforts. En moyenne, 13,50 % du contenu de nos bacs à couvercle jaune est encore refusé au Centre de tri, contre une moyenne nationale de 15 %. Ne relâchons pas nos efforts, il faut être trés vigilant lorsque nous trions nos emballages.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux...

Attention aux plastiques : seules les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables !

Il ne faut pas mettre de sacs en plastique, de barquettes en plastique, de films en plastique ni de pots de yaourt dans le bac jaune...

